



Offre- poste volontaire en service civique

L'école Jacques Tati est une école publique située sur la commune de de Jard-sur-Mer en Vendée.

Composée de 2 classes, l'école accueille des élèves de 2 à 11ans répartis de la manière suivante :

1 classe maternelle / CP : 2 à 6ans

1 classe élémentaire : 6 à 11ans.

Le projet de notre école est d'apporter une réponse éducative aux enjeux du vivre ensemble et de la citoyenneté. Elle mobilise des outils pédagogiques divers (projets porteurs de sens pour l'enfant, coopération, tâtonnement expérimental, projets autonomes) afin de préserver chez les enfants leur curiosité naturelle et le plaisir d'apprendre.

Au titre de l'engagement de service civique, nous accueillons un volontaire H/F (18 à 25ans):

Thématique : Education pour tous

Cette mission permettra de favoriser les échanges entre les élèves et de développer la citoyenneté.

Elle vous permettra d'avoir des compétences reconnues dans le domaine éducatif ainsi que dans celui de l'animation.

Dans le détail :

- Le/la volontaire renforcera l'équipe pédagogique
- Il/elle assurera auprès des enfants, en lien avec l'équipe pédagogique, une présence éducative et pédagogique pendant les temps scolaires et périscolaires
- Avec l'aide des enseignantes, il/elle contribuera à proposer des activités de qualité aux enfants, en partageant et transmettant ses connaissances et ses passions
- Il/elle proposera des activités culturelles ou scientifiques spécifiques, selon ses compétences, en matière de lecture, d'écriture, d'audio-visuel...
- Il/elle participera aux campagnes de promotion de l'école avec les enseignantes et assistantes d'éducation, bénévoles et parents d'élèves.
- Il/elle sera en lien et échangera avec l'équipe pédagogique, enseignant et assistant et aussi avec les parents et bénévoles de l'association.

Formations obligatoires

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...). Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

Tutorat et accompagnement

Votre tuteur référent sera le Directeur de l'établissement

Salaire et avantages :

580€ net mensuel

Horaire : 8h30/ 16h30 tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Congés : toutes les Vacances scolaires

Carte service civique (équivalente à la carte étudiante)

Merci de nous transmettre votre CV et lettre de motivation à ce.0851115a@ac-nantes.fr